



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

DU LUNDI 30 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Madame Danièle GADAIS**, Maire.

Présents : Danièle GADAIS, Maire, Nicolas DEROCHÉ, Sandrine MANDIN-DIRAISON, Adjoint, Adrien BEL, Valérie BOUCHAUD, Sandrine BOUCHEREAU, Cédric BUSSON, Maggy CONSTANTIN, Joëlle LABAT, Vincent LHOPITAL, Guillaume NEAU, Régine POIRON

Absent excusé : Pascal DABIN a donné pouvoir à Danièle GADAIS

Secrétaire de séance : Valérie BOUCHAUD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2023.

Nombre de conseillers : En exercice : 13	Présents : 12	Votants : 13
--	---------------	--------------

Préambule

Madame Le Maire souhaite proposer au Conseil une modification à l'ordre du jour :

- L'ajout d'un point 4 relatif à un remboursement de frais

Le Conseil Municipal prend acte de cette modification.

1- Adoption du procès-verbal du CM du 12 décembre 2022

Le compte rendu de la séance du CM du 12 décembre 2022 est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2- Délibération – Tarification Bac à ordures ménagères 2023

La somme forfaitaire demandée par bac « ordures ménagères » utilisé par les usagers de la salle des Vignes est actuellement décomposée comme suit :

- Abonnement 8.94 € ; Levée : 10.80 €
- Soit un total de 19.74 € / bac utilisé.

Compte tenu que le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine, a voté le 13 décembre 2022, les nouveaux tarifs de la redevance incitative, il convient d'actualiser à compter du 1^{er} janvier 2023 les tarifs applicables aux bacs d'ordures ménagères de la salle des Vignes lorsque celle-ci est louée :

- Abonnement 9,92 € ; Levée : 12 €
- Soit un total de 21,92 € / bac utilisé.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'ajuster la somme forfaitaire demandée en fonction de l'évolution votée par ledit conseil communautaire.
- De dire que cette somme forfaitaire sera révisable en fonction du tarif de collecte des ordures ménagères en vigueur au moment de l'occupation de la salle des Vignes.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3- Délibération – Tarification des verres Saint-Fiacre vendus par la commune

La commune a reçu la livraison de 500 verres pour un montant total de 1 434 € TTC.

Compte tenu de la nouvelle grille tarifaire appliquée par le fournisseur « Jeff Création », il est proposé de porter la vente des verres par lot de 6 à 17,21 €, ce tarif étant applicable à compter de ce jour.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4- Délibération – Remboursement de frais à une élue

Considérant que dans le cadre de l'accueil des nouveaux nés prévu le 3 février prochain, Madame Danièle GADAIS a été obligée d'utiliser un moyen de paiement personnel pour l'achat des serviettes destinées à être remises aux nouveaux enfants nés sur la commune en 2022.

Considérant qu'il convient de prendre une délibération pour autoriser le remboursement des frais engagés par Madame Danièle GADAIS qui s'élèvent selon la facture établie à la somme de 55,20 €.

Il est proposé au conseil municipal de rembourser à l'élue la somme de 55,20 € correspondant aux achats faits pour le compte de la commune.

Cette proposition est approuvée à 12 voix et 1 abstention.

5- Délibération – Urbanisme : 3 dossiers à l'ordre du jour

- DIA 044 159 22 A0033 – 12 rue Sophie Trébuchet – parcelle n° 159 B 2112
- DIA 044 159 22 A0034 – Le Bourg (accolé au 24 B rue Sophie Trébuchet) – parcelle n° 159 B 839
- Déclaration de cession d'un fonds de commerce n° 044 159 22 A0001, du 12 rue Sophie Trébuchet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

L'état des dossiers d'urbanisme en cours a été communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal à l'appui de la convocation. Cet état n'appelle pas de remarque particulière.

6- Points sur les commissions communales

Monsieur Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission COPROF :

- Rénovation mairie :
 - o Travaux démarrés le 28 novembre 2022. La phase de désamiantage est terminée depuis fin décembre 2022.
 - o En cours : démolition prévue jusqu'à fin janvier 2023
 - o Devis étudiés :
 - Réfection de la dalle sur le bâtiment de la salle annexe → validé
 - Aération de la salle annexe → en cours d'étude
- Préparation budgétaire 2023
 - o Comptes de gestion en corrélation avec les données de la commune. → En cours de finalisation par le comptable public
 - o Budget 2023 en cours d'élaboration par la commission COPROF et les services administratifs
- Salle des Vignes
 - o Re paramétrage de la CTA. En attente de résultats

Madame Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance, Famille, Aînés Vie Associative et Animation :

- Restauration scolaire
 - o Travail sur les menus mis en place à partir des vacances de février → optimiser la gestion des commandes et des quantités. Reprise en main par les élues des commandes des repas afin de limiter le gaspillage alimentaire.
 - o Réunion de la commission cantine organisée prochainement
- Ressources humaines
 - o Arrêt de Johanny BEIZER depuis le 16 janvier 2023. Elle est remplacée par un agent du SEMES sur l'ensemble de ses missions

Madame Maggy CONSTANTIN et Monsieur Cédric BUSSON présentent l'avancée des dossiers de la commission TUE :

- 4 place de l'Eglise
 - o Cahier des charges en cours de finalisation
 - o Groupe de travail réuni le 23 janvier
- Lycée Briacé
 - o Groupe de travail intervenu sur site les 10 et 17 janvier.
 - Plantation de plusieurs types de plantes
 - Mise en valeur de la Pierre à Beurre
 - Projet non finalisé à ce jour

POINTS DIVERS

Madame le Maire informe le conseil que Clisson Sèvre et Maine Agglo a lancé un schéma directeur sur les 6 à 10 prochaines années, portant sur les énergies nouvelles et renouvelables. L'objectif est d'établir une feuille de route, tout en recensant le potentiel brut et réalisable de chaque commune de l'Agglomération, sur des projets privés et publics.

Madame le Maire rappelle également que la dotation des usagers en bacs jaunes sur la commune de Saint-Fiacre se fera entre mi-février et mi-mars par le prestataire de Quadria.

La collecte débutera sur l'ensemble des 16 communes à compter de mai 2023, lorsque tous les foyers seront équipés de bacs jaunes.

La collecte en sacs jaunes se poursuivra donc jusqu'à fin avril 2023.

Enfin, Madame le Maire précise que la gendarmerie de Vertou lui a transmis un rapport annuel des interventions entre janvier 2021 et 2022. A noter que Saint-Fiacre-sur-Maine est une commune tranquille. On y dénombre à titre d'exemple pour 2022, 540h d'heures de présence des gendarmes ; 7 accidents de circulation routière ; 1 ivresse sur la voie publique ; 11 interventions relatives à des infractions routières.

Dates à retenir

- Vendredi 3 février à 19h salle des Vignes : Accueil des nouveaux habitants + bébés
- Lundi 13 mars à 20h30 : réunion d'équipe budgétaire
- Prochain CM : lundi 27 mars à 20h.

8- Questions orales

Pas de questions orales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35

Signature du Maire Danièle GADAIS	Signature de la secrétaire de séance Valérie BOUCHAUD
	